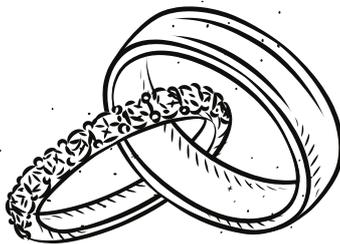




Service Population
Tél. : 02 99 71 05 27

DOSSIER DE MARIAGE



Date de la cérémonie :à.....

Dossier à remplir et à déposer complet sur rendez-vous,
par les futurs conjoints, 1 mois avant le mariage.
(2 mois en cas de mariage franco-étranger)

.....

Conditions à remplir pour se marier à Redon :

- **Être domicilié(e) depuis plus d'un mois à Redon**

Une domiciliation professionnelle n'est pas acceptée.

(Art. 74 du code civil : Le mariage sera célébré, au choix des époux, dans la commune où l'un d'eux, ou de leurs parents, aura son domicile ou sa résidence établie par un mois au moins d'habitation continue à la date de la publication prévue par la loi)

- **Être majeur et célibataire**

Conformément aux dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Ce droit s'exerce par email, en justifiant de son identité, à l'adresse e-mail suivante : population@mairie-redon.fr

INFORMATIONS SUR LA CÉRÉMONIE

- **Jours de célébration** (sur réservation préalable)

De septembre à juin : le samedi

En juillet et août : du lundi au samedi

- Les futurs époux et leurs témoins devront se présenter le jour du mariage à l'heure fixée.
- Si l'un des témoins est absent, il conviendra d'en informer la mairie au préalable.
- Si vous souhaitez que la cérémonie soit célébrée par un(e) élu(e) en particulier (maire ou adjoint(e)), merci d'en faire la demande écrite.
- Échange d'alliances : Oui Non

ANIMATION

- Vous pouvez venir avec vos musiciens ou fournir, sur une clé USB, la musique de votre choix.
- Le riz et les pétales en papier sont interdits

MARIAGE FRANCO-ÉTRANGER

- Avant le mariage, l'officier d'état-civil peut auditionner les futurs époux ensemble afin de mesurer la réalité de l'intention matrimoniale et la sincérité des consentements.
- Lorsque l'un des deux futurs époux ne maîtrise pas la langue française, ils doivent se faire assister par un(e) interprète lors de la cérémonie de mariage.

PUBLICATION DES BANS

- La publication du projet de mariage est effectuée après le dépôt du dossier complet : affichage en mairie du mariage et en mairie du domicile de l'un des conjoints si nécessaire.
- L'avis de mariage est publié pendant 10 jours et sa validité est d'un an.

PIÈCES À FOURNIR

.....

Justificatif de domicile	Au nom de chacun des 2 époux	Lié à l'imposition ou au logement (sauf téléphone portable)
	Au nom des parents domiciliés à Redon, si les futurs conjoints sont domiciliés à l'extérieur de Redon	
Justificatifs d'identité en cours de validité (document officiel avec photo)		
Actes de naissance pour chacun des époux, daté de moins de 3 mois lors du dépôt du dossier. Si des enfants sont nés du couple avant le mariage, joindre le livret de famille.		

POUR LES PERSONNES DE NATIONALITÉ ÉTRANGÈRE

.....

<p>Acte de naissance à jour, daté de moins de 6 mois au moment du dépôt du dossier. <i>Selon le pays, cet acte devra être légalisé ou revêtu d'une apostille permettant d'authentifier la signature et la qualité du signataire</i></p>		
Certificat de capacité matrimoniale daté de moins de 6 mois	Certificat de célibat	Si vous n'avez jamais été marié (e)
	Certificat de non-remariage précisant les noms et prénoms de votre précédent conjoint ainsi que la date du divorce ou de décès.	Si vous êtes divorcé(e) ou veuf(ve)
Certificat de coutume		

POUR LES PERSONNES MAJEURES SOUS TUTELLE OU CURATELLE

.....

Votre curateur ou votre tuteur doit attester par écrit avoir été informé(e) de votre projet de mariage et fournir sa pièce d'identité.
--

EN CAS DE REMARIAGE

.....

Si vous êtes veuf(ve)	Copie de l'acte de décès du précédent conjoint <i>(le livret de famille ne suffit pas)</i>
-----------------------	---

ATTESTATION SUR L'HONNEUR À REMPLIR PAR CHACUN
DES FUTURS ÉPOUX

.....

Informations sur l'époux (se) cité(e) en premier

NOM :

Prénoms :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Nationalité :

Profession :

Situation matrimoniale : Célibataire

Divorcé(e) depuis le :

Veuf / veuve depuis le :

Domicile :

.....

Résidence (depuis au moins 1 mois) :

.....

Téléphone :

Adresse mail :

Fils ou fille de :

Parent 1 :

Profession : Retraité(e) : Oui Non

Domicile :

Ou décédé(e) le :

Et de :

Parent 2 :

Profession : Retraité(e) : Oui Non

Domicile :

Ou décédé(e) le :

En cas d'adoption simple, précisez le nom, les prénoms, la profession et
le domicile du ou des adoptants :

.....

Signature :

Informations sur l'époux(se) cité(e) en second

NOM :

Prénoms :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Nationalité :

Profession :

Situation matrimoniale : Célibataire
 Divorcé(e) depuis le :
 Veuf / veuve depuis le :

Domicile :
.....

Résidence (depuis au moins 1 mois) :
.....

Téléphone :

Adresse mail :

Fils ou fille de :

Parent 1 :

Profession : Retraité(e) : Oui Non

Domicile :

Ou décédé(e) le :

Et de :

Parent 2 :

Profession : Retraité(e) : Oui Non

Domicile :

Ou décédé(e) le :

En cas d'adoption simple, précisez le nom, les prénoms, la profession et le domicile du ou des adoptants :
.....

Signature :

LISTE DES TÉMOINS

.....

Joindre les pièces d'identité de chaque témoin

Premier témoin

NOM :

NOM de jeune fille (le cas échéant) :

Prénoms :

Profession :

Domicile :

Deuxième témoin

NOM :

NOM de jeune fille (le cas échéant) :

Prénoms :

Profession :

Domicile :

Troisième témoin

NOM :

NOM de jeune fille (le cas échéant) :

Prénoms :

Profession :

Domicile :

Quatrième témoin

NOM :

NOM de jeune fille (le cas échéant) :

Prénoms :

Profession :

Domicile :

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU CONTRAT DE MARIAGE

.....

En l'absence de démarche particulière, les époux sont soumis au régime de la communauté légale. S'ils souhaitent opter pour un autre régime matrimonial, ils doivent conclure un contrat de mariage.

Avez-vous souscrit à un contrat de mariage ?

Oui

Non

Si oui, le contrat a été signé ou sera signé le :.....

chez Maître :.....

notaire à :.....

**Le certificat établi par le notaire devra être produit au plus tard
8 jours avant la cérémonie.**

MÉMENTO

.....

Date du rendez-vous de dépôt du dossier :.....à.....

Nombre de personnes attendues :.....

Élu(e) demandé(e) :.....

Documents remis lors du dépôt du dossier de mariage :

- Dossier de mariage complété et signé
- Justificatifs de domicile
- Actes de naissance
- Justificatifs d'identité
- Photocopie des pièces d'identité des témoins

Le cas échéant :

- Information du curateur ou tuteur et copie de sa pièce d'identité
- Jugement de divorce
- Acte de décès du conjoint précédent
- Certificat de capacité matrimoniale
- Certificat de coutume
- Acte de naissance des enfants
- Contrat de mariage

Attention : tout dossier incomplet sera refusé.

**L'équipe municipale vous présente
tous ses vœux de bonheur.**